



Titre Professionnel ADVF

Assistant(e) de Vie aux Familles



Haut-commissaire
aux compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

L'assistant(e) de vie aux familles intervient auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, des malades ou personnes en situation de handicap, des personnes en difficulté sociale. Il ou elle favorise le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il ou elle peut travailler en structure auprès des personnes dépendantes.

Cette formation est constituée essentiellement de travaux pratiques.

Public concerné, nombre

- Pour l'apprentissage : jeunes de moins de 30 ans (sans limite d'âge en situation de handicap)
- Salariés d'entreprises, demandeurs d'emploi... Formation éligible au CPF.

Prérequis, modalités et délai d'accès

- Avoir 16 ans ou plus à la date d'entrée en formation (sortie de 3e)
- Avoir une bonne résistance physique et psychologique
- Les candidats titulaires de certains diplômes peuvent être dispensés totalement ou partiellement de la vérification des aptitudes et de modules de formation (positionnement individuel).
- Entrée possible par bloc de compétences

Conditions d'admission :

Satisfaire à l'entretien individuel de motivation

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou obtenir un autre financement (France Travail, CPF, OPCO...)

Objectifs de la formation

Obtention du Titre Pro ADVF de niveau 3 (Délivré par le Ministère du Travail)

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien-être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Contenu de la formation

1. Entretien du logement et du linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Accompagnement, préparation à l'examen, accompagnement à l'écriture **du Dossier Professionnel**.

Également, il sera abordé les gestes et postures professionnels ainsi que l'éducation aux mondes et aux autres.

Modalités pédagogiques (présentiel, distanciel, mixte, ...)

Présentiel, travaux pratiques et mises en situation pratique, interventions de professionnels. Salle santé, salle P.M.R. équipées de matériel de puériculture et de matériel médicalisé et d'un mannequin pédagogique.

Durée

375 h en centre de formation soit 2 jours par semaine (14h) à la MFR le reste du temps (21h) en entreprise.

Dates

Inscription toute l'année.

Délai d'accès de 3 mois maximum avant une session jusqu'au jour de l'ouverture.

Entrée possible par bloc de compétences

Coût par participant

Frais de formation :

en apprentissage : financement par l'OPCO à partir de 6475 € – Pour plus d'information, contacter le CFA SMS au 02.36.41.12.18 – contact@cfasms.fr

Stagiaires de la formation professionnelle continue :

3750 € pour le cycle complet et devis adapté pour les parcours individualisés : nous consulter

Demi-pension possible : 6 € par repas

Accessibilité de la formation

L'établissement dispose d'un aménagement pour les personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap et en difficultés d'apprentissage : nous consulter et prendre rendez-vous avec notre référent, Mme Tournade

Evaluation de l'action

Evaluation finale devant un jury de professionnel (Mise en situation – Entretien)

Evaluation par bloc de compétences en cours de formation (livret d'évaluation par CCP)

Poursuite et débouchés possibles

Poursuite d'études :

- Certificat de spécialisation ADVF (CCS) Accompagner les personnes en situation de handicap à leur domicile
- Ecoles DE Aide Soignant(e) ou DE Assistant(e) Educatif et Social (AES)

Emplois visés :

- Les associations d'aide à domicile constituent le débouché le plus important pour les ADVF. Elles jouent le rôle d'intermédiaire entre les particuliers et les ADVF. Les collectivités locales font, elles aussi, appel à des ADVF au sein des CCAS et CIAS. Les structures d'accueil des personnes dépendantes peuvent aussi embaucher des personnes titulaires du titre ADVF. Quelques particuliers embauchent directement des ADVF.

Résultats examen

- Session 2023 : En apprentissage : 100 % soit 2 reçus / 2 présentés - FC : 100 % soit 2 reçus / 2 présentés
- Session 2022 : En apprentissage : 78 % soit 7 reçus / 9 présentés
- Session 2021 : POEI (FC) : 75 % soit 6 reçus/8 présentés - En apprentissage : 29 % soit 2 reçus / 7 présentés
- Session 2020 : POEI (FC) : 86 % soit 6 reçus / 7 présentés - En apprentissage : 100 % soit 3 reçus / 3 présentés

Taux d'insertion professionnelle / poursuite d'étude / interruption en cours de parcours

Consultable sur notre site internet

Contact

Responsables de formation : Eloïse CORDON

MFR Rougemont Tours Val de Loire - Rue du Télégraphe – 37100 Tours Nord

Tel : 02.47.54.24.21 - Courriel : mfr.rougemont@mfr.asso.fr – Web : mfr-tours.fr

Pour l'apprentissage : contacter le **CFA SMS** au 02.36.41.12.18 – contact@cfasms.fr